

# Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit mars à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 11 mars 2024, conformément à la loi.

### Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Luc MONNET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

### Ont donné pouvoir :

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART

### Absents excusés :

Bernard CHOCRAUX, Cathy POIDEVIN, Régis BUE, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Luc FOUTRY

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2024

### Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires et suppléants  
présents : 31  
Procurations : 1

Nombre de votants : 32

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

## Informations

### Conditions de la tenue de la présente réunion

La présente réunion est organisée dans les conditions habituelles, telles que prévues par le Règlement intérieur des Assemblées :

- le quorum est à la moitié des membres
- les élus peuvent être porteur d'un seul pouvoir

# BUREAU

Délibérations votées dans le cadre de la délibération CC\_2020\_115 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020

## MOBILITE

### **DELIBERATION BC\_2024\_010 - Demande de subventions et de dotations - Liaison cyclable MERIGNIES - PONT-A-MARCQ**

Dans le cadre du schéma cyclable, la Communauté de Communes Pévèle Carembault projette d'aménager une piste cyclable entre les communes de Mérignies, et de Pont-à-Marcq afin, notamment, de sécuriser le parcours des élèves scolarisés au collège Dolto de Pont-à-Marcq.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 478 400 € HT.

Pour financer ce projet, Pévèle Carembault souhaite solliciter des subventions et dotations auprès du Département du Nord et notamment, l'Accompagnement de la Politique Cyclable Départementale (APCD), et auprès de l'État et notamment la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

*Le Bureau communautaire décide de :*

- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer des dossiers de demande de subventions et de dotations auprès du Département du NORD, notamment l'Accompagnement de la Politique Cyclable Départementale (APCD), et auprès de l'État, notamment la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), dans le cadre de l'aménagement de la liaison cyclable MERIGNIES - PONT-A-MARCQ.*
- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.*

### **DELIBERATION BC\_2024\_011 - Demande de subventions et de dotations - Voie verte de la Deûle pour les communes de GONDECOURT et HERRIN**

Dans le cadre du schéma cyclable, la Communauté de Communes Pévèle Carembault projette d'aménager une voie verte le long de la Deûle afin de se connecter aux aménagements existants de part et d'autre sur le territoire de la MEL, mais également à la Zone d'Activités de Gondecourt.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 509 215 € HT.

Pour financer ce projet, Pévèle Carembault souhaite solliciter des subventions auprès du Département du Nord, de l'État et notamment la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), et le Fonds vert.

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

*Le Bureau communautaire décide de :*

- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer des dossiers de demande de subventions et de dotations auprès du Département du NORD et de l'État, et*

*notamment la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et le Fonds Vert, dans le cadre de l'aménagement de la voie verte de la Deûle.*

→ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.*

## **SPORTS**

### **DELIBERATION BC\_2024\_012 - Octroi de subventions 2024 - Sports de haut niveau**

Dans le cadre de sa politique sportive, la Communauté de Communes Pévèle Carembault attribue des subventions aux associations de clubs sportifs « de haut niveau ».

Pour 2024, les associations de clubs sportifs reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention :

- Clubs de sport collectif : Volley-Ball Club de Cysoing, CLOS de Wahagnies, la Patriote de Templeuve dont une de leur équipe est inscrite en championnat National 3 ;
- Clubs de sport individuel : Cysoing Gym Saint Evrard et Kick Thai Boxing du Pévèle de Nomain supportant les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces clubs sportifs « de haut niveau ».

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

*Le Bureau communautaire décide de :*

- *De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre de la pratique du sport de haut niveau :*
- 1. 5 000 € en faveur du Volley Ball Club de Cysoing pour son équipe inscrite en National 3 ;*
  - 2. 5 000 € en faveur du Club Laïc Omnisport de Wahagnies (CLOSW) pour son équipe inscrite en National 3 ;*
  - 3. 5 000 € en faveur de la Patriote de Templeuve pour son équipe inscrite en National 3 ;*
  - 4. 2 000 € en faveur du Cysoing Gym Saint Evrard pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales ;*
  - 5. 2 000 € en faveur du Kick Thai Boxing du Pévèle pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales.*
- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.*

### **DELIBERATION BC\_2024\_013 - Octroi de subventions 2024 - Clubs de sport intercommunaux**

Dans le cadre de sa politique sportive, la Pévèle Carembault attribue des subventions aux clubs sportifs domiciliés dans les salles de sports communautaires.

Pour 2024, les clubs sportifs repris ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention :

- Basket Club du Pévèle ;
- Ping Pong en Pévèle ;
- Coutiches EHP ;
- Les Badistes d'Espacen en Pévèle ;
- Fit Pévèle.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces clubs sportifs domiciliés dans nos salles de sports communautaires.

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

*Le Bureau communautaire décide de :*

- ➔ *De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des clubs sportifs domiciliés dans les salles de sports communautaires :*
  1. *5 000 € en faveur du Basket Club du Pévèle ;*
  2. *1 200 € en faveur du Ping Pong en Pévèle ;*
  3. *5 000 € en faveur de Coutiches EHP ;*
  4. *1 000 € en faveur des Badistes d'Espace en Pévèle ;*
  5. *3 000 € en faveur de Fit Pévèle.*
- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.*

**CULTURE**

**👉 DELIBERATION BC\_2024\_014 - Octroi de subventions labellisées aux associations 2024**

La Communauté de Communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions aux associations et notamment par l'octroi de subventions dites « labellisées ».

En 2024, les associations reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention pour leurs événements labellisés :

- Entre ciel et vert de Phalempin ;
- Rock t'en bulles de Gondécourt ;
- Bourghelles en Fête de Bourghelles ;
- Mons-en-Pévèle 2004 de Mons-en-Pévèle ;
- 3CTeam de Camphin-en-Carembault ;
- Atelier Théâtre de Landas ;
- La landasienne d'Octobre rose : nouvelle demande.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces associations pour leurs événements labellisés.

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

*Le Bureau communautaire décide de :*

- ➔ *De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des événements labellisés :*

1. 2500 € en faveur de l'Association Entre ciel et vert de Phalempin pour le Semi-Marathon ;
2. 2000 € en faveur de l'Association Rock t'en bulles de Gondecourt pour le Salon du Disque et de la BD ;
3. 2000 € en faveur de l'Association Bourghelles en Fête de Bourghelles pour le Hush Festival ;
4. 2000 € en faveur de l'Association Mons-en-Pévèle 2004 de Mons-en-Pévèle pour la Fête médiévale ;
5. 2000 € en faveur de l'Association 3CTeam de Camphin-en-Carembault pour les courses Pévèle Classics ;
6. 2000 € en faveur de l'Association Atelier Théâtre de Landas pour le Festival de l'Atelier ;
7. 500 € en faveur de l'Association La Landasienne d'Octobre rose de Landas pour son événement annuel.

Le versement sera effectué après la réalisation du projet, sous réserve de la présentation par l'association des éléments suivants : un dossier de demande complet ainsi qu'un bilan financier et qualitatif.

→ D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ces dossiers.

## DELIBERATION BC\_2024\_015 - Octroi de subventions exceptionnelles 2024

La Communauté de communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions exceptionnelles, aux associations.

En 2024, les associations reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention exceptionnelle :

- Orizon, Orchestre symphonique d'Ostricourt ; pour le projet de battre le record du monde de la plus longue interprétation du morceau « In C » de Terry Riley - durée de la performance 3 heures. Le budget prévisionnel de l'opération est de 17 080 €.

- Alcy Mémoires d'Auchy-lez-Orchies ; pour le projet « Le petit vélo alcyquois » du 1er au 10 avril 2024 à AUCHY-LEZ-ORCHIES. Il s'agit d'une exposition avec un musée-cabinet de curiosités, sur l'univers du vélo alcyquois et pévélois : panneaux, objets, vidéo, photos, interview dans une salle entre deux secteurs pavés en référence au Paris-Roubaix. L'objectif est d'attirer les passionnés du Paris-Roubaix. Le budget prévisionnel de l'opération est de 9 882 €.

- L'Harmonie de Mons-en-Pévèle ; pour le projet L'Harmonie de MONS-EN-PEVELE fête ses 140 ans ». Il s'agit d'un festival de musique prévu les 7-8-9 juin à MONS-EN-PEVELE. Le budget prévisionnel de l'opération est de 4 000 €.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle à ces associations.

Le descriptif de la demande est annexé à la présente délibération.

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

Le Bureau communautaire décide de :

- De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des subventions exceptionnelles :
- 3 000 € en faveur de l'Association Orizon, Orchestre symphonique d'Ostricourt pour In Orizon 2024, record du monde ;
  - 3 000 € en faveur de l'Association Alcy Mémoires d'Auchy-lez-Orchies pour Le petit vélo alcyquois ;

- 2 000 € en faveur de l'Association Harmonie de Mons-en-Pévèle pour l'Harmonie de Mons-en-Pévèle fête ses 140 ans.

*Le versement sera effectué après la réalisation du projet, sous réserve de la présentation par l'association des éléments suivants : un dossier de demande complet ainsi qu'un bilan financier et qualitatif.*

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

### **DELIBERATION BC\_2024\_016 - Octroi de subventions "Rayonnement et Animation du Territoire" 2024**

La Communauté de Communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions dites « Rayonnement et Animation du Territoire ».

En 2024, les associations reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande pour ce type de subvention :

- Théâtre de Landas ;
- Team Pévèle VTT.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention de 2 000 € à chacune de ces associations.

**DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)**

**Le Bureau communautaire décide de :**

- ➔ **De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des subventions dites « Rayonnement et Animation du Territoire » :**
  - 2000 € en faveur du Théâtre de Landas ;
  - 2000 € en faveur de la Team Pévèle VTT.
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.